



DELQUIGNIES
LOGISTIQUE



DEMANDE D'ENREGISTREMENT

**PROJET BATIMENTS LOGISTIQUES
A MARCK (62)**

**Usage futur pour la mise à l'arrêt définitif de
l'installation**

CE DOSSIER A ETE REALISE AVEC L'ASSISTANCE DE :



SOCOTEC

AGENCE LESQUIN

4-6 rue des Ormes

59810 LESQUIN

☎ : +33 (0)3 20 96 57 35

Intervenant SOCOTEC	Olivier JASPARD 06.22.40.81.95 olivier.jaspard@socotec.com	Chef de projet
Intervenant SOCOTEC	Estelle FOURNIER 07.86.55.12.23 estelle.fournier@socotec.com	Chargé d'étude

Date d'édition	Référence du rapport (chrono)	Nature de la révision	Rapport rédigé par	Rapport validé par
05/07/23		Rapport initial	Estelle FOURNIER	Olivier JASPARD

La reprographie de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sous réserve d'en citer la source.

PL2I - Delquignies logistique exploite actuellement un site logistique composé de 2 bâtiments au sein de la ZAC de la Turquerie à Marck. Les cartes de localisation du site et des parcelles concernées sont données page suivante.

Au regard de son activité, un dossier de demande d'Enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement est en cours de réalisation (rubrique 1510 – Entrepôts de stockage) – objet du présent dossier.

Dans le cadre de la réalisation de ce dossier, il doit être joint l'avis du maire sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation, conformément à l'article R. 512-46-4-5° du code de l'Environnement, doivent être indiquées.

En cas de cessation de mise à l'arrêt définitif de l'installation, l'ensemble des dispositions seront prises pour :

- Evacuer ou éliminer les produits et déchets dangereux
- Supprimer ou neutraliser les activités relevant des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
- Supprimer les risques d'incendie ou d'explosion
- Interdire ou limiter l'accès au site
- Surveiller les effets de l'installation sur son environnement

Le site est localisé sur la commune de Marck.

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Marck définit la zone d'implantation du site (ZAC de la Turquerie) en zone 1AUE, correspondant à une zone réservée à une urbanisation future à court terme de la zone économique de la ZAC de la Turquerie.

L'usage futur du site proposé par la société Delquignies logistique est un usage d'activité, compatible avec les usages prévus par les documents d'urbanisme précité.

Dans ce cadre, l'avis concernant l'usage futur du site proposé a été demandé :

- Mairie de Marck – courrier du 15/06/2023
- Propriétaire SCI DIMOFIS – courrier du 16/06/2023

Ces courriers sont joints à la présente.

La mairie de Marck n'a pas émis d'avis en date de dépôt du présent dossier.

La SCI DIMOFIS a émis un courrier en réponse en date du 20/06/2023.

**Courriers de demande d'avis de la mairie de Marck et de la SCI
DIMOFIS concernant la proposition d'usage futur
en cas de mise à l'arrêt définitif de l'installation**